

La fête à Bastille

Samedi 16 juin, sous un beau et chaud soleil, s'est déroulée la 3ème édition de la fête du quartier Bastille, qui devait marquer cette année le premier anniversaire de l'installation du pôle commercial et rappeler le déménagement provisoire du centre social Romain Rolland.

Cette fête organisée par le centre social a été célébrée sur trois sites : le jardin de l'école Elsa Triolet, la place de la Commune de Paris et le parc Villon, trois sites reliés toute la journée par la fanfare déambulatoire et percussive Shinigami Band mise en place par Dyade et habillée par les dames de l'atelier couture.

L'événement a mobilisé différents acteurs : l'atelier cuisine du centre social, la bibliothèque et son médiabus, la radio « La Voix des gens », l'association Clubeeze, les messagers du tri de la Métro, l'association « Architecture et regard » qui travaille avec des élèves de Romain Rolland et Jules Ferry... et de nombreuses bonnes volontés. Il était également possible de venir s'informer des avancées du projet autour de la maquette mise à jour. Cerise sur le gâteau, l'union commerciale de Bastille était également de la fête avec un concert et la

confection d'une tropéziennne géante par le boulanger de la place de la Commune de Paris.

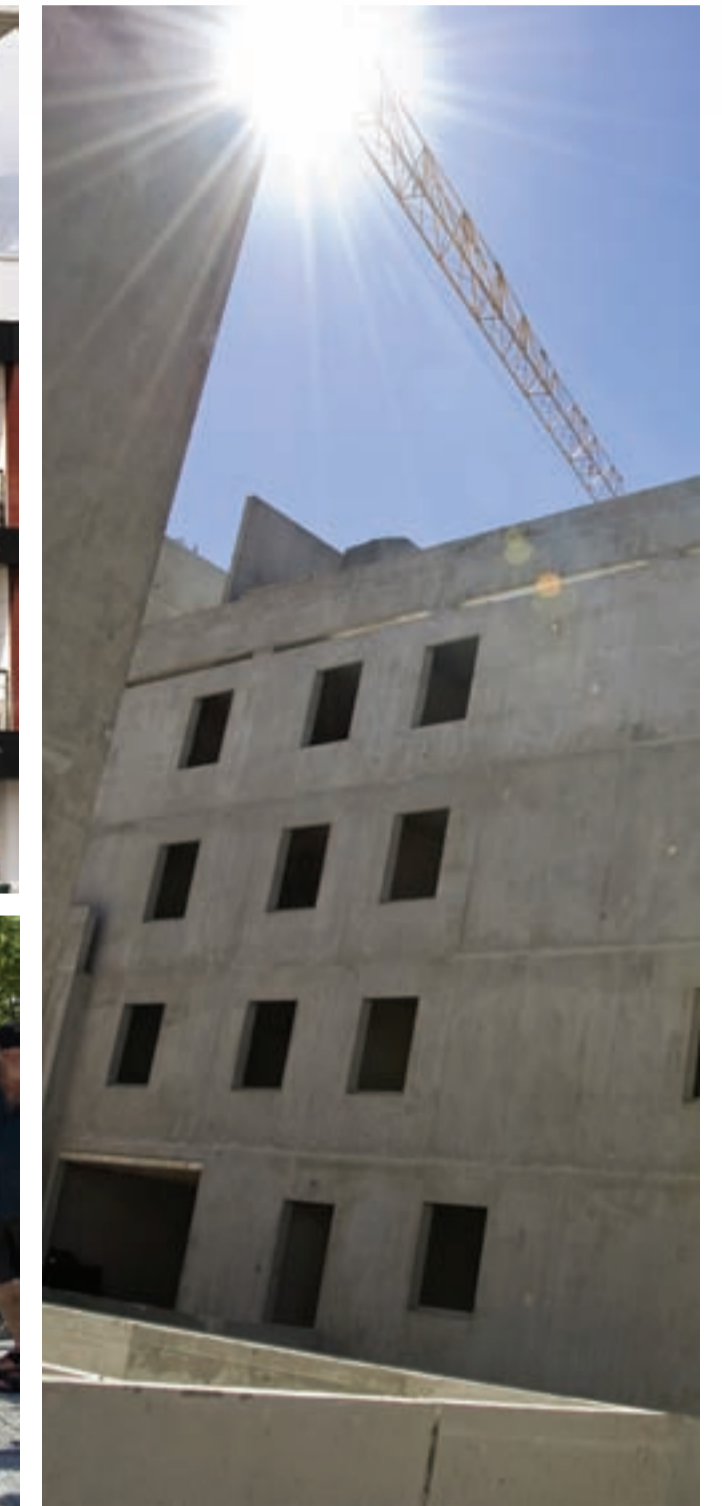
En soirée, la buvette était tenue par des jeunes (12-14 ans) encadrés par le service Jeunesse de la Ville : les bénéficiaires étaient ainsi destinés à financer les activités d'un camp de vacances.

Autre rendez-vous agréable de l'été : la séance de cinéma en plein air du 26 juillet programmée dans le cadre des Soirs d'été, avec la projection du film d'animation « Rango ». L'association Spirale, l'APASE et le médiabus participaient aux animations de cette soirée.



Le Journal du projet Bastille

N°7 - septembre 2012
 FONTAINE



La période estivale a été active à Bastille avec le déménagement du centre social Romain Rolland dans les locaux de l'école Elsa Triolet, les derniers travaux d'aménagement de la chaufferie bois, la poursuite de la construction des logements et la réalisation de travaux de voirie boulevard Joliot-Curie.

Le 16 juin, comme un avant-goût de vacances, la fête de Bastille a animé tout le quartier sous un soleil radieux. Les enfants ont pu profiter des animations pendant que les plus grands prenaient connaissance, un rafraîchissement à la main, de l'avancement des travaux. Les chantiers se poursuivent et devraient s'enchaîner jusqu'à l'achèvement du projet Bastille d'ici deux ans.

Lancé par le bailleur SCIC Habitat Rhône-Alpes, le projet de démolition-reconstruction de la résidence Jean Pain, réalisée il y a près de 60 ans et devenue vétuste, va démarrer. Ce chantier est programmé sur 10 ans. Les 4 bâtiments seront entièrement démolis pour être reconstruits en respectant les normes actuelles en matière d'accessibilité et de qualité environnementale.

Bien évidemment, la SCC procédera, en collaboration étroite avec la Ville, au relogement progressif de tous les locataires, au cas par cas et en fonction des besoins exprimés par chaque famille.

L'écoute et l'attention portée aux demandes des habitants acquis lors de l'opération Bastille, en lien avec la CNL, seront utiles et enrichissantes pour ce nouveau projet.

En bref

- Un projet qui avance** (p.2)
 La chaufferie bois, les Tanneurs et les Gantières, La Saulne, et plateaux traversants
- Qui fait quoi ?** (p.2)
 Katy Saout, SCIC Habitat Rhône-Alpes
- Zoom sur...** (p.2)
 La reconstruction du groupe Jean Pain
- La question du...** (p.3)
 Déménagement du centre social
- Point de vue...** (p.3)
 de la CNL
- Vie de quartier** (p.4)
 La fête à Bastille



La chaufferie bois opérationnelle dès cet automne !

Les travaux d'installation de la chaufferie bois et des 800 mètres de son réseau de conduits d'alimentation se sont achevés cet été. Ce nouvel équipement prend le relais de la chaufferie mobile qui avait été mise en place à titre provisoire. Cet équipement pourra, dès les premiers froids, pourvoir en chaleur les logements du quartier Bastille (220 appartements répartis dans 12 bâtiments), le centre social et l'école Elsa Triolet.

Pour toutes informations complémentaires, contactez les Services techniques municipaux : 04 76 26 93 30.

Les Tanneurs et les Gantières Fin du gros œuvre

L'édification de l'ossature des immeubles des Tanneurs (17 logements) et des Gantières (13 logements) par la SCIC Habitat Rhône-Alpes s'est terminée cet été.

La fin des travaux est programmée pour juin 2013.

Démolition de la Saulne

La démolition de la Saulne a pris un retard de huit mois. La cause en est la présence d'amiante dans les parois des cloisons, ce qui a nécessité un nouveau diagnostic. La présence de ce type de minéraux n'est pas dangereuse pour les habitants ayant vécu dans l'immeuble et pour les riverains non plus, car elle est ici isolée. C'est, en effet, à l'état volatil que l'amiante présente des risques.

C'est pour cette raison que le désamiantage obéit à des règles de confinement spécifiques très strictes et ne peut être réalisé que par quelques entreprises spécialisées en France. Ce n'est qu'après une déconstruction minutieuse, lorsque les matériaux recyclables seront retirés et triés, que l'on pourra faire tomber la structure des murs. La démolition devrait être ainsi achevée fin novembre 2013.

Trois « plateaux traversants »

Sur la portion du boulevard Joliot-Curie qui longe le quartier Bastille et où la vitesse est limitée à 30 km/h (zone 30), trois plateaux traversants ont été aménagés.

Le marquage au sol viendra compléter l'identification de ces espaces légèrement surélevés qui doivent contribuer à assurer la sécurité du passage des piétons, cycles et automobiles.



Déménagement du centre social

Ca y est ! Le centre social Romain Rolland a quitté ses locaux du boulevard Joliot-Curie pour s'installer pour deux ans dans les murs de l'ancienne école Elsa Triolet, le temps d'être refait à neuf. La fermeture du mois d'août a permis de réaliser le transfert et de préparer l'accueil des usagers.

Durant les vingt-quatre mois du chantier de réhabilitation, les équipes du centre social Romain Rolland, du centre de loisirs et de la halte-garderie assurent la continuité de leurs services en s'installant temporairement dans les locaux de l'ancienne école Elsa Triolet, qui ont eux aussi bénéficié de quelques travaux. Il a fallu réadapter les lieux, les rendre agréables et opérationnels pour le personnel et le public, et surtout les mettre en conformité avec la réglementation qui régit l'accueil de jeunes enfants dans une halte-garderie. Une signalétique est en cours d'installation pour indiquer aux usagers la direction vers l'adresse provisoire du centre social.

Si le centre social vient de rouvrir dans ses nouveaux locaux début septembre, le centre de loisirs a fonctionné sur place dès les vacances d'été. On retrouve dans les murs de l'ancienne école Elsa Triolet deux salles publiques qui, hors utilisation spécifique, servent aux activités du centre social. Une première salle, réservée à l'Etabli, présente la maquette du projet de rénovation du quartier Bastille, elle pourra accueillir des réunions et rencontres sur le sujet. La seconde, dénommée salle Romain Rolland (on a maintenu ce nom bien connu des utilisateurs pour indiquer qu'elle conservait ses fonctions) est dévolue aux besoins des associations locales et gérée par le service municipal en charge de la vie associative.

Dans deux ans, après la nécessaire parenthèse des travaux, le centre social Romain Rolland, le centre de loisirs et la halte-garderie regagneront leurs anciens locaux métamorphosés boulevard Joliot-Curie.



Qui fait quoi ?

Katy Saout, référente SCIC Habitat Rhône-Alpes

La SCIC Habitat Rhône-Alpes gère dans le département un parc locatif de 2 200 logements sociaux. Dans le quartier Bastille, elle a construit l'immeuble dénommé L'Etna dont les 20 logements ont été livrés en janvier 2011. L'entreprise sociale fait bâtir actuellement dans le quartier deux autres bâtiments (les Tanneurs et les Gantières) qui devraient être livrés en juin 2013.

La société a lancé un nouveau projet : la démolition et reconstruction de la résidence Jean Pain. « Au départ, nous envisagions une lourde réhabilitation, mais les souhaits et attentes des locataires enregistrés lors d'une réunion publique, ajoutés aux contraintes techniques très fortes, nous ont convaincus d'opter pour la reconstruction complète des quatre bâtiments », explique Katy Saout, responsable pour l'Isère de la SCIC Habitat Rhône-Alpes.

Un cabinet d'architecte travaille sur le projet. « Il est encore prématuré d'annoncer quoi que ce soit de précis, puisque le projet est encore en cours de montage », tempère Katy Saout. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'opération sera progressive, qu'elle se déroulera en trois phases et que la reconstruction donnera 140 logements (dont 40 en accession). « Il est évident que le travail se fera en lien avec les habitants et l'association qui les représente », dit encore Katy Saout. « Nous avons bien conscience que pour les locataires un tel projet est un bouleversement, nous ne sommes pas là pour les inquiéter, mais pour les rassurer. »

Une réunion publique aura lieu au cours du dernier trimestre 2012, pour annoncer l'échéancier des travaux et aborder la question du relogement.



Enfin, la SCIC Habitat porte le projet de réhabilitation de 80 logements de la résidence Joliot-Curie où il s'agira de gagner en confort et esthétique. Le projet prévoit de refaire les façades pour réaliser leur isolation thermique, de reprendre toitures et terrasses, de remplacer portes et fenêtres et d'intervenir à l'intérieur des appartements pour refaire les sanitaires notamment. Une réunion publique aura lieu de même avant la fin de cette année.

Zoom sur...

La reconstruction du groupe Jean Pain

Jouxtant le quartier Bastille rénové, la résidence Jean Pain bâtie à la fin des années 50, avec ses quatre immeubles de 4 étages sans ascenseur, accuse son âge. Le contraste entre les deux entités est aujourd'hui saisissant.

Initialement, la SCIC Habitat Rhône-Alpes avait envisagé de réhabiliter les 96 logements du groupe Jean Pain, comme ce qui est prévu pour la résidence Joliot-Curie toute proche. Mais des travaux de réhabilitation ne permettaient pas de résoudre l'ensemble des problèmes : d'abord les logements n'auraient pas pu répondre aux normes actuelles d'accessibilité, ensuite il n'était pas possible d'atteindre une certaine qualité environnementale. Il a donc vite paru plus efficace, plus cohérent et finalement moins onéreux de démolir les immeubles pour les reconstruire.

La démolition et la reconstruction ne se feront pas simultanément pour l'ensemble des immeubles. Il s'agit en effet d'une opération qui s'étalera sur les dix ans à venir et qui verra chacun des bâtiments traité l'un après l'autre. Cet échelonnement dans le temps évitera aussi, car il faut bien reloger temporairement les locataires, de peser d'un coup et en masse sur le circuit déjà tendu de la demande de logement dans la commune.

Cette opération prendra en compte les besoins exprimés par les locataires. Des relogements seront proposés aux familles concernées dans les immeubles reconstruits ou dans le parc fontainois, en concertation avec la Ville. Une charte de relogement sera élaborée sur le modèle de celle mise au point pour le quartier Bastille. L'expérience acquise lors de l'opération Bastille constitue d'ailleurs un atout en la matière. Enfin, la SCIC Habitat Rhône-Alpes doit désigner une personne dédiée au suivi de l'accompagnement pour le relogement.



Point de vue... ...de la CNL

La CNL (Confédération nationale du logement) milite pour le droit au logement pour tous. Cette association apporte son soutien aux locataires et les aide à s'organiser pour la défense de leurs droits. Référente pour Fontaine de la fédération iséroise de la CNL, Marie Ménager fait le point des interrogations des habitants du groupe Jean Pain quant à la question de leur relogement.

Le projet de démolition et de reconstruction du groupe Jean Pain a été officiellement annoncé aux locataires par leur bailleur, la SCIC Habitat, en décembre 2011. Avec l'aide de la CNL, les locataires ont fondé en juin dernier une association : l'Amicale Jean Pain. « Il est important pour les locataires de s'organiser en collectif associatif pour constituer un interlocuteur reconnu », explique Marie Ménager. Les habitants ne sont pas hostiles à la démolition-reconstruction, car même s'ils se sentent bien chez eux, ils ont sous les yeux l'exemple séduisant du quartier Bastille où d'anciens locataires ont pu être relogés dans du neuf. Mais le quartier Bastille fait partie du programme national de rénovation urbaine, qui induit des financements et une réglementation assurant, entre autres, la prise en charge par le bailleur des frais des deux déménagements que nécessite le relogement. Les bâtiments de la résidence Jean Pain ne font pour l'instant pas partie de ce programme (un dossier de candidature est en cours). L'Amicale a commencé à s'atteler à la rédaction d'une charte de relogement tripartite (bailleur, locataires, Ville), inspirée de celle de Bastille, qui fixera les droits, devoirs et engagements de chacun. L'Amicale demande à être concertée dès la phase de conception du projet. « L'inquiétude pour les locataires, c'est de devoir quitter le quartier pour un autre qui ne leur plairait pas forcément, d'avoir un loyer plus élevé et qu'en définitive les plus fragiles se trouvent évincés d'un quartier amélioré », résume Marie Ménager. Une inquiétude que la charte devra apaiser.

CNL : contact Marie Ménager, tél. 04 76 46 91 75 ou 04 76 46 30 94.